

Les 26, 27, 28:

3 jours sur une seule ligne du registre: « Bressot Ferdinand, gendarme. 68, dont, le 24 mai, l'enfant de 22 jours nommé Mendel Georges, Samuel. Le 29: 1 sans mandat (pas de prénom, ni âge, nommé Joly; mandat du 20^e [sic]; et un artilleur de la 2^e batterie. »

Le 30: « 1: Chaulieu, Joseph, fusillé place de la Roquette. »

Soit 106. Mais, comme on le voit, ces indications sont plus que sommaires. Et, en somme, on ne possède de renseignements relativement détaillés que par la note Vattier sur le chiffre total des fusillés du Père-Lachaise (694) sans pouvoir, par les registres, obtenir d'autres précisions sur ce dernier épisode de la « Semaine sanglante ». — L. DX.

§

Le mari de Louise Colet. — Dans une récente chronique sur la *Femme Colet* (*Temps* du 3 avril), inspirée par le livre de M. Gérard-Gailly, qui a paru dernièrement aux éditions du *Mercur de France*, notre érudit confrère Emile Henriot, parlant du mariage de la « muse » écrit:

Elle s'était mariée, à vingt-cinq ans, avec M. Colet, musicastre, qu'elle donnait pour professeur au Conservatoire, où il ne fut jamais que répétiteur.

D'autre part, on lit dans la biographie si complète de *Gustave Flaubert*, publiée l'an dernier par M. René Dumesnil (p. 176):

Elle avait épousé un musicien, Hippolyte Colet, premier Grand Prix de Rome et professeur au Conservatoire.

Chacune de ces deux assertions contient, l'une en plus, l'autre en moins, une petite erreur qu'il est aisé de rectifier. Dans l'officiel *Conservatoire national de musique et de déclamation*, de Constantin Pierre (Paris, Imprimerie nationale, 1900), l'article consacré, dans la liste des lauréats (p. 724), à Colet (Hippolyte-Raymond), le dit né à Nîmes le 5 novembre 1808, second prix de Rome en 1834, professeur d'harmonie au Conservatoire; auteur d'ouvrages didactiques, de *l'Abencérage*, opéra en deux actes, 1837; de *l'Ingénue*, un acte, à l'Opéra-Comique, 1841. Mort à Paris le 21 avril 1851. Dans la liste générale du personnel administratif et enseignant, le même ouvrage consacre une mention au même: « Prof. d'harmonie, 1^{er} janvier 1840 (arr. du 5 nov. 1839). »

Moins laconique est la *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis (tome II, p. 334), sur ce « professeur de contrepoint au Conservatoire de Paris », que les registres du secrétariat de l'Institut disent né en 1809 et non en 1808, comme les documents du Conser-

vatoire. Colet, entré à cette école en 1828, y fut jusqu'en octobre 1833 élève de Reicha.

Dans l'année suivante, ajoute Fétis, il concourut à l'Institut pour le grand prix de composition; mais il n'obtint qu'un des seconds, et ne voulut plus courir les chances du concours dans les années suivantes. Peu de temps après, il se maria. Sa femme, dont la beauté était remarquable, débuta dans la carrière des lettres par des recueils de poésies; plus tard, M. Cousin lui donna des leçons de philosophie. Par l'influence de l'illustre philosophe, devenu ministre de l'Instruction publique, — et dont Fétis, sans doute, n'ignorait pas les relations avec la « muse », — Colet obtint sa nomination de professeur d'harmonie et de contrepoint au Conservatoire, le 5 novembre 1839. L'esprit rempli de fausses idées sur l'art qu'il était chargé d'enseigner dans la première école du royaume, au grand déplaisir de Chérubini, Colet avait entrepris la tâche de faire revivre le système de l'unité des clefs... Comme la plupart des élèves de Reicha [ajoute Fétis, qui était l'adversaire du professeur tchèque], Colet se donna beaucoup de peine pour aller au but par la ligne droite... Il est mort à Paris le 21 avril 1851.

Ajoutons que Colet collabora à la collection des *Chansons nationales et populaires de la France*, publiée par Dumersan.

Musicastre, comme le qualifie justement Emile Henriot, mais non premier grand prix de Rome, comme le croyait M. Dumesnil, Hippolyte Colet fut néanmoins professeur au Conservatoire, — par la grâce de M. Cousin... et de la belle Mme Colet. — J.-G. P.

§

Précocité politique. — Nombreux sont ceux qui s'étonnent, ou même s'indignent, de voir intervenir les « jeunes » et les « plus que jeunes » dans les mouvements politiques contemporains. Sans remonter jusqu'à l'histoire romaine, où les associations de jeunes gens, sous la conduite d'un *Princeps Juventutis*, étaient un élément non négligeable, on peut signaler ici que dans la petite localité d'Anthy, située non loin du lac Léman, en Savoie, eurent lieu en 1694 les élections à la charge de syndic de la paroisse.

Les conseillers choisirent comme syndic un garçon de onze ans qui, « bien que toujours de pupilarité sous le régime de Claudine Duchesne sa mère, fut acclamé par les modernes conseillers de ladite paroisse par animosité contre les charges fiscales ». (*Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, t. XVIII, 1904, p. XLIII), protestation certes d'actualité encore.

§

Un précurseur du « Sottisier universel ». — Presque dix ans avant que le *Mercure de France* donnât, en fin de ses « échos », le « Sottisier universel », un hebdomadaire qui eut une certaine vogue, même du succès et une existence respectable, puisque, fondé en 1828 par Emile de Girardin, il vivait encore il y a quelques années, le *Voleur Illustré*, dans son numéro du 20 août 1890,